

Météo de la ressource en eau à La Réunion

Période : du 1^{er} février au 15 février 2025

Les cours d'eau	REGION	STATION	Débit minimum moyen sur 3 jours consécutifs	Evolution par rapport à la période précédente	Période de retour
	Nord	La Rivière Saint-Denis à l'amont du captage AEP	680 L/s	↗	5 ans
	Est	La Rivière du Mât à l'Escalier	1338 L/s	↗	100 ans
		Le Bras des Lianes à Bellevue les Hauts	388 L/s	↗	15 ans
		La Rivière des Marsouins	3 170 L/s	↗	100 ans
	Ouest	La Source Dussac au Tevelave	4.90 L/s	↗	3 ans
	Sud	La Rivière Langevin à la Passerelle	754 L/s	↘	11 ans

Les nappes	REGION	STATION	Niveau minimum moyen sur 3 jours consécutifs	Evolution par rapport à la période précédente	Période de retour
	Est	Piézomètre Bourbier Les Bas Saint-Benoit	12,44 m NGR	↗	100 ans
		Piézomètre Petite Plaine La Plaine des Palmistes	1 102,32 m NGR	→	100 ans
	Nord	Piézomètre S1 Puits du Chaudron Les Calebassiers	1,77 m NGR	↗	13 ans
		Piézomètre P27 Belle Eau Sainte-Suzanne	1,05 m NGR	↗	6 ans
	Ouest	Piézomètre P2-B Sacré Cœur (nappe moyenne)	4,63 m NGR	↘	100 ans
		Piézomètre SP1 Chemin Tour des Roches Saint-Paul	2,49 m NGR	↗	4 ans
	Sud	Piézomètre PIB-4C N°3 Plaine du Gol Saint-Louis	4,19 m NGR	↗	2 ans
		Piézomètre P11 Syndicat Pierrefonds Saint-Pierre	1,56 m NGR	↗	4 ans

Légende :

Période de retour : durée moyenne au cours de laquelle, statistiquement un événement d'une même intensité se reproduit.

- Période de retour < 5 ans, situation normale ;
- 5 ans < Période de retour < 20 ans, situation déficitaire ;
- 20 ans < Période de retour, situation très déficitaire ;

L/s : Litre par seconde, unité de mesure du débit en rivière.

m NGR : mètre Nivellement Général de La Réunion, unité de mesure du niveau piézométrique en référence au niveau de la mer (niveau 0).

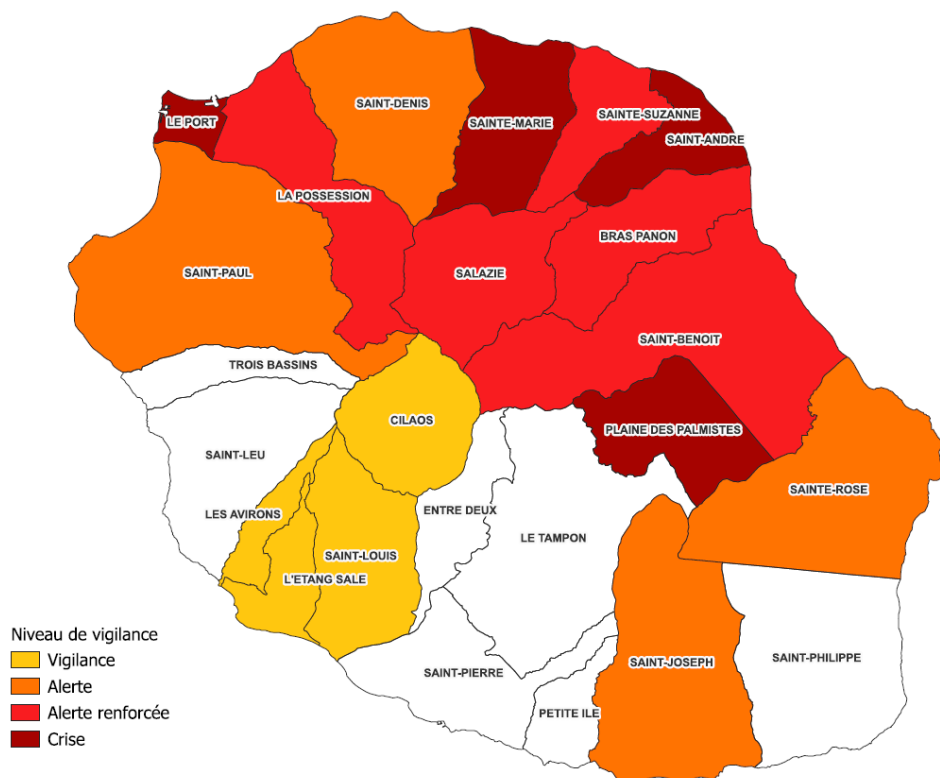
Observations :

Suite aux précipitations enregistrées en début du mois de février, une hausse des débits s'observe dans le Nord, l'Est et l'Ouest. Cependant, cette amélioration ne permet pas de rétablir un état quantitatif normal dans les cours d'eau du Nord et de l'Est. Dans l'Est, la Rivière du Mât et la Rivière des Marsouins restent très déficitaires, avec des débits journaliers minimums sur les 15 derniers jours inférieurs à la centennale sèche (débits ayant une probabilité de se produire une fois sur 100). Dans l'Ouest, la situation reste conforme à la normale à la Source Dussac au Tevelave. Dans le Sud, la tendance à la baisse se poursuit à la Rivière Langevin, plaçant le cours d'eau en situation de déficit quantitatif.

Les déficits se poursuivent également sur les nappes souterraines. En particulier, la nappe des Galets au Port et les nappes de Saint-Benoit, Bras Panon et de la Plaine des Palmistes sont fortement déficitaires, avec les niveaux journaliers minimums les plus faibles enregistrés. Dans le Nord, la situation reste déficitaire malgré une tendance à la hausse des niveaux. Les niveaux des nappes de la frange littorale Ouest restent globalement conformes à la normale. Dans le Sud, une amélioration est observée sur les nappes de Saint-Louis et Saint-Pierre, avec le maintien d'un état quantitatif conforme à la normale pour un mois de février.

Restrictions des usages de l'eau :

Les restrictions sont précisées dans l'arrêté préfectoral n°2025-348/SG/SCOPP/BCPE en date du 18 février 2025.



<https://www.reunion.gouv.fr/contenu/telechargement/46584/350035/file/Arrêté%20n°2025-348%20du%20180225.pdf>